

# **NON au démantèlement de nos droits de travailleuses et de travailleurs, NON à la précarisation des handicapé-e-s**

La 5e révision de l'AI participe à une offensive générale de la droite et du patronat contre nos droits. Après l'assurance chômage, l'AVS, le 2e pilier et l'assurance maladie, c'est au tour de l'assurance invalidité d'être soumise aux réductions de prestations, aux mesures restrictives et au transfert des coûts sur les salarié-e-s et les plus faibles.

Ce 1er Mai nous réaffirmerons – ensemble – notre opposition à cette escalade du démontage social, qui frappe en particulier les milieux populaires. **Le risque n'est en effet pas le même pour tous: plus la situation sociale est élevée, moins on risque de faire appel à l'AI. Les travailleurs-euses du bâtiment et de l'industrie sont parmi les plus touchés par la maladie ou le risque d'accident.**

## **les handicapé-e-s à la caisse**

Alors que les salarié-e-s devront cotiser 3 ans au lieu d'un pour accéder aux prestations de l'AI, et malgré le fait qu'une rente moyenne entière n'est que de 1525 Fr. et qu'un rentier AI sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, la révision c'est plus de 300 millions par an de coupes au dépens des personnes handicapées!

**La suppression des rentes complémentaires réduira massivement le revenu familial de 62 500 femmes et de 18 100 hommes qui prennent soin de leurs conjoint-e-s handicapé-e-s.** L'indemnité journalière pour enfants de parents handicapés sera réduite des deux tiers et 11 600 jeunes handicapé-e-s perdront chaque année leur complément de rente. On exige des sacrifices des personnes handicapées et des salarié-e-s, alors que les mesures indispensables pour désendetter et financer correctement cette assurance sociale ont été remises à plus tard...

## **toutes et tous concerné-e-s**

Maladie, accident... Personne n'est à l'abri du risque d'invalidité. L'AI nous assure contre celui-ci, chacun-e y cotise. Or cette révision vise à réduire arbitrairement notre accès à ses prestations en cas de besoin, alors que restructurations et course au profit pour les actionnaires augmentent l'exclusion et la souffrance, physique et psychique, liée à la dégradation des conditions de travail.

La diminution de 30% des nouvelles rentes AI par rapport à 2003, qui était le but fixé au départ de cette révision, est déjà atteinte et le taux de refus des nouvelles

requêtes a atteint 50% fin 2005. **La crise actuelle de l'AI n'est pas due aux personnes handicapées qui «abuseraient» de la loi, mais aux pressions accrues dans le monde du travail!**

En outre, couper les prestations AI coûtera cher aux cantons, aux communes et aux familles. Ils devront à l'avenir prendre en charge les personnes exclues de l'AI à travers l'aide sociale. D'autre part, nos primes augmenteront par le transfert aux caisses maladie des frais médicaux de réadaptation professionnelle...

## **réinsertion ou répression ?**

Prétendre soudain «prioriser» la réinsertion est hypocrite: cette priorité est déjà inscrite depuis longtemps dans la loi, mais sa concrétisation reste un vœu pieux, servant d'alibi à une politique de répression et d'exclusion. Alors que seules 0,8% des entreprises emploient une ou des personnes handicapées, la nouvelle loi ne prévoit aucune obligation ou incitation sérieuse pour les employeurs d'assurer des places de travail pour les personnes handicapées qui les souhaiteraient.

Au contraire, la loi introduit des mesures contraignantes et des sanctions visant les seuls assuré-e-s, sans aucune protection contre les licenciements et avec l'obligation d'accepter n'importe quels emplois proposés. Par ailleurs, **les mesures de «détection précoce» poussent à la délation et portent atteinte au secret médical et à la protection des données: médecins, employeurs, assureurs et proches sont encouragés à dénoncer les personnes présentant un risque d'invalidité. Mais la révision n'astreint pas les employeurs à la prévention pour éviter les conditions de travail qui conduisent à l'invalidité...**

Toutes les organisations syndicales et politiques qui font partie du Comité 1er Mai à Genève se sont battues pour faire aboutir ensemble ce référendum, au coude à coude avec nombre d'organisations d'entraide et de défense des handicapé-e-s. C'est grâce à cet effort considérable (15 000 signatures récoltées à Genève) qu'il a abouti. Notre campagne en vue du vote du 17 juin doit être à la hauteur de cet effort.

## **NON à la 5e révision AI le 17 juin**

# manifestons

Retransmission des discours  
**sur Radio Zones 93,8 Mz**  
infos spéciales 1<sup>er</sup> mai à 18 h 30  
Tél 022 734 77 74 Fax 734 77 75

# 2007

**mardi** 1er mai 2007

- 11 h** à la Pierre, monument à la mémoire du 9 novembre 1932, plaine Plainpalais, allocutions et apéritif offert
- 15 h** départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant Place des XXII cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, Place du Port, Place Longemalle, rues Basses, rue de la Corraterie, Place Neuve, puis finalement parc des Bastions
- 15 h 30** place Longemalle, allocutions des syndicats et partis politiques
- 17 h** au parc des Bastions
  - balades pour les enfants sur les ânes de Bonaventure, manège
  - dès 12h et jusqu'à 23h, restauration avec plus de 40 stands
  - à la tombée de la nuit, le cinéma Sputnik projetera un film engagé,
  - au cinéma CAC Voltaire à 19 h, La Boillat vivra (37 jours de grève et un peu de rêve) documentaire de 80 minutes retraçant le conflit de l'usine Swissmetal à Reconvilliers.

Comité d'organisation des manifestations du 1er mai (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par la Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Les Verts; avec les Communistes et les Indépendants de Gauche; soutenu par Association de soutien aux combattants des Brigades internationales, AVIVO, Comité Amérique centrale, OSEO Oeuvre suisse d'entraide ouvrière; CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève; ASSMP Association Maison Populaire de Genève; MPF Mouvement populaire des familles

journée revendicative internationale  
des travailleuses et travailleurs

# 1<sup>er</sup> mai

# NON à la 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité